

# Mobiles et santé: deux brochures pour faire le point

La question est obsédante mais n'a toujours pas trouvé de réponse définitive malgré une succession d'études: les mobiles et les antennes relais sont-ils dangereux pour la santé?

Pour tenter de faire le point sur ces interrogations, l'AFOM (Association française des opérateurs de téléphonie mobile) a décidé de diffuser deux brochures sur la question. Par le biais de cette association et de ces documents, les grands opérateurs nationaux (Bouygues Télécom, Orange et SFR) vont tenter de rassurer une population inquiète en adoptant un discours clair. Ce qui leur a manqué jusqu'à présent... Néanmoins, la première brochure sur les antennes rappelle la position des opérateurs: les antennes sont sans danger. Dans cette plaquette, intitulée « Une antenne près de chez moi », l'Association souligne que les ondes radio des émetteurs radio ou de télévision sont « de même nature que celles de la téléphonie mobile, mais 1.000 fois plus puissantes ». **Pas de danger mais des questions à approfondir...** Et d'ajouter: « plus de 400 études sur les radiofréquences ont été menées au niveau mondial » et que « tous les groupes d'experts mondiaux ont conclu à l'innocuité des antennes relais pour les riverains ». Rassurant? Jugeant « légitime » l'interrogation des riverains et associations, l'AFOM précise que les niveaux de champs électromagnétiques des antennes relais en France « ne représentent que quelques millièmes des niveaux faisant l'objet des recommandations européennes ». Mais les antennes font régulièrement l'objet d'attaques virulentes de riverains qui souhaitent qu'une antenne implantée à proximité d'un lieu sensible (comme une école) soit éloignée pour limiter les risques sanitaires. Avec la deuxième brochure « Mon mobile et ma santé », l'AFOM fait le point sur les recherches en cours s'agissant des effets éventuels du portable sur la santé, sur le financement des recherches et les réglementations. Tout en indiquant que les travaux scientifiques « n'ont pas mis en évidence de risques sanitaires pour les utilisateurs », l'AFOM explique néanmoins que des recherches se poursuivent car certains résultats « ont soulevé des questions qui méritent d'être approfondies ». Une déclaration qui illustre une évolution de la position des opérateurs. La brochure donne, à ce titre, des conseils d'utilisation du mobile s'appuyant sur des recommandations d'experts: privilégier le kit oreillette, téléphoner de préférence dans les zones où la réception est de bonne qualité, car la puissance d'émission du mobile y sera plus faible... Cet effort de transparence des opérateurs sera-t-il payant? Rien n'est moins sûr. D'ailleurs, une étude néerlandaise sur le danger des ondes 3G (voir notre information) risque de remettre le feu aux poudres.